LE LIBERTAIRE

ORGANE DE LA FÉDÉRATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

JEUDI 3 FEVRIER 1955
Cinquante-septième année. — N° 416
HEBDOMADAIRE. — Le N° : 20 Frs

SECTION DE L'INTERNATIONALE COMMUNISTE LIBERTAIRE
Fondé en 1895 par Louise MICHEL et Sébastien FAURE
REDACTION-ADMINISTRATION : 145, quai de Valmy, Paris (10e)
C.C.P. R. JOULIN, PARIS 5561.76

ABONNEMENTS
FRANCE-COLONIES : 52 nos : 1.000 fr.
26 nos : 500 fr. ; 13 nos : 250 fr.
AUTRES PAYS : 52 nos : 1.250 fr.
26 nos : 625 fr.
Pour tout changement d'adresse joindre 30 francs et la dernière bande

Deux nouveaux numéros du LIBERTAIRE poursuivis !

MENDÈS-FRANCE étrangle la liberté de la presse

LES camarades responsables du LIBERTAIRE ont été de nouveau convoqués à la brigade criminelle pour être entendus sur la parution d'articles insérés dans les nos 408 et 410. Et toujours pour les mêmes motifs.

C'est parce que nous prenons la défense du peuple algérien, en particulier contre l'abominable répression dont il est victime et que, pour ce faire, nous avons osé, au pays des droits de l'homme et du citoyen, employer les mots : LIBERTE, INDEPENDANCE, RESISTANCE.

Trois mots que chaque citoyen de ce pays devra rayer du langage courant.

Trois mots qui seront expurgés de la prochaine édition du dictionnaire. Messieurs les Académiciens sont assez serviles pour satisfaire les ordres d'un gouvernement en fonction.

Il en est ainsi dans cette « *doulce France* » 10 ans après la libération. La dictature s'implante progressivement sous le manteau d'une démocratie dégénérée.

SE TAIRE, tel est le mot d'ordre du gouvernement. Les ouvriers n'ont pas besoin de savoir ce qui se passe en Algérie et dans les autres pays sous la tutelle féroce de l'impérialisme français.

SE TAIRE ce serait abdiquer notre conception révolutionnaire de la libération des peuples colonisés.

NOUS NE NOUS TAIRONS PAS. Dussions-nous être les seuls à sauvegarder cette liberté de la presse chèrement acquise, eh bien, nous serons les seuls et les derniers.

Car la liberté de presse ne se situe pas seulement dans les colonnes de la grande presse glorifiant tout acte et toute parole d'un ministre bien en place, ni d'ailleurs dans les critiques timides d'une opposition très relative, ni même parmi les cloîtrés d'une tour d'ivoire.

Nous savons très bien que beaucoup d'atrophiés mentaux se garga-

René GERARD.

(*Suite page 2, col. 1.*)

"Eisenhower la guerre"

LA semaine passée nous avons dénoncé les illusions que la grande presse américanisée tentait de répandre sur le thème « Eisenhower, Président de la Paix ». Nous disions que les manœuvres politiques d'Eisenhower n'étaient qu'un moyen, plus adroit sans doute que les autres, de défendre les intérêts de la bourgeoisie U.S.A., et que la guerre restait à l'ordre du jour. Une fois encore, nous avions raison.

Quelques heures plus tard, en effet, c'étaient les mesures d'intimidation au large de la côte chinoise, la montée de la température dans les chancelleries, le raidissement des Chinois, les cris de satisfaction de tous les partisans de la guerre immédiate.

Sans doute a-t-il fallu que ces messieurs déchantent : ce n'était pas encore pour cette fois. Le jeu des contradictions à l'intérieur des blocs, l'opposition populaire sourde mais résolue et bien ressentie par tous les gouvernements, ont fait que le danger immédiat a pu reculer.

Mais les événements de ces derniers huit jours auront eu le mérite de rappeler aux peuples que la guerre est toujours là, comme un monstre mal enchaîné, prêt à bondir, et que le prolétariat ne doit à aucun moment se laisser prendre aux beaux discours pacifistes des gouvernants.

Vigilance, opposition totale et permanente aux mesures de provocation et d'armement : premières conditions pour faire reculer la catastrophe, pour gagner du temps, pour mobiliser sur la base de l'internationalisme prolétarien les travailleurs de tous les pays sur les perspectives révolutionnaires.

LIB

De la nomination de Soustelle aux interpellations sur l'Afrique du Nord

Règlement de comptes

L'ALGERIE tient la vedette des préoccupations impérialistes et colonialistes.

Avec le rappel de Léonard, l'homme qui prêtait une oreille trop docile à Borgeaud le chef de file des ultras, on assiste à un nouveau règlement de comptes dont les vainqueurs provisoires sont Mendès et Blachette et leur néo-colonialisme.

Les réticences de ce dernier, à la suite des réformes qui ne sont rien d'autre que l'application différée des clauses du statut de l'Algérie voté par l'Assemblée Nationale et auquel l'Assemblée Algérienne a opposé son veto, il y a sept ans, ont été calmées par le bombardement de J. Chevallier, maire d'Alger, du poste de S. à la Guerre, à celui de ministre de la Guerre, ainsi que par la nomination de Fouques-Duparc, maire d'Oran, comme membre du cabinet. Ce qui faisait dire à Mitterrand que « les intérêts de l'Algérie » seraient sauvegardés.

La nomination d'un « politique » Soustelle (plutôt que d'un fonctionnaire, le préfet Dubois, par exemple, docile aux ordres de la grosse colonisation) n'est pas du goût de René Mayer, le député de Constantine, le représentant des intérêts financiers hostiles à ceux que représentent Mendès-France, et le grand ordonnateur des 15 voix algériennes à l'Assemblée Nationale, 15 voix qui cette fois pourraient faire pencher la balance de l'autre côté, au cours des débats sur l'Algérie et la Tunisie.

Le choix de Soustelle, député de l'ex-R.P.F. marque les sympathies de Mendès pour de Gaulle, en même temps qu'il constitue une manœuvre en prévision du ralliement de l'ex-R.P.F. à l'occasion du débat à l'Assemblée et en vue d'une consécration de la défaite des ultras, qui auront affaire à quelqu'un qui ne se laissera pas influencer et sera le porte-parole du gouvernemnt.

Ces intentions de fermeté à l'égard des ultras se sont manifestées par l'unification des poli-

(*Suite page 2, col. 1.*)

L'ARCHEVEQUE D'ALGER contre les tortures policières

Mgr Duval, archevêque d'Alger, a adressé à ses fidèles un communiqué faisant évidemment allusion aux tortures policières approuvées par ses ouailles, les colons.

Voici qui rabattra un peu l'immonde toupet de la réaction française qui nie les tortures.

Mais, comme il fallait s'y attendre, Mgr Duval s'y est pris avec toute l'habileté désirable et précise dans son message : « Dans le but d'éclairer les consciences, par conséquent en me plaçant exclusivement dans la perspective de la mission spirituelle de l'Eglise, je vous communique l'essentiel de l'enseignement du Souverain Pontife à ce sujet, en citant textuellement ses propres paroles ». Suivent les déclarations du Pape, notamment du 3 octobre 1943 et du 15 octobre 1954, déclarations bien modérées naturellement. Et puis, l'archevêque d'Alger ne proteste pas ouvertement, il se contente d'éclairer les consciences !

C'est ainsi que l'Eglise peut prétendre défendre les droits de « la personne humaine » mais sans brusquer son public de colons et de tortionnaires.

Tout de même, cette fois l'Eglise a trouvé son maître : l'ignoble Forestier, secrétaire général du Syndicat National des Instituteurs qui, en plusieurs articles de « l'Ecole Libératrice » n'a jamais dénoncé les tortures policières en Algérie ! Plus soumis sans doute à Mendès-France, aux instituteurs colonialistes d'Algérie et au parti socialiste que le Pape ne l'est à sa propre clientèle.

Les travailleurs indochinois ont bien été trahis !

LES « progressistes », après avoir approuvé la « politique Mendès » au moment de l'armistice d'Indochine, reconnaissent aujourd'hui que *LE LIBERTAIRE* avait raison !

« Le Libertaire » et « L'Algérie Libre » ont été les seuls à montrer à l'époque des accords de Genève arrêtant les hostilités en Indochine que ceux-ci n'étaient que l'illusion d'une victoire des travailleurs vietnamiens.

La publication actuelle d'un rapport de commission sur le trafic des piastres fait *découvrir* aux « progressistes » des vérités que nous n'avons jamais cessé de répéter. Mais faute d'un approfondissement loyal de la question, ces intellectuels ne peuvent se dépêtrer d'un réformisme accepté, conduisant tout droit au néo-colonialisme.

Ainsi « Libération » déclare dans son n° du 29-1-1955 : « NOUS SAVONS « MAINTENANT » QUE SI, EN JUILLET DERNIER, L'ARMISTICE N'AVAIT ETE SIGNE A GENEVE, LE CORPS EXPEDITIONNAIRE, DEJA TERRIBLEMENT EPROUVE A DIEN-BIEN-PHU, AURAIT SUBI UN DESASTRE PRESQUE TOTAL. »

Nous l'avions dit à l'époque : Nous répétons que le capitalisme occidental était, surtout après son échec de Dien-Bien-Phu, à quelques semaines de sa mort en Indochine. La Paix de Genève, créée sur l'illusion d'une possibilité de coexistence pacifique, sauvait le maximum des intérêts colonialistes et constituait pour les partis et journaux de « gauche » qui l'applaudissaient une véritable trahison de la lutte héroïque du peuple vietnamien.

« Libération » peut bien dénoncer les gouvernements successifs, des hommes politiques, les grands trusts coloniaux, la banque d'Indochine s'enrichissant de piastres et de francs : il n'en pouvait être autrement! La politique de la classe bourgeoise est toujours fonction de ses intérêts économiques. Cet enrichissement continue grâce à Mendès-France, qui ayant compris l'impasse dans laquelle le peuple vietnamien conduisait le capitalisme pris à son jeu, arrêta cette guerre devenue désastreuse pour les intérêts financiers du capitalisme français. Maintenant, par ce pacifisme bêlant et aveugle des partis politiques de « gauche », les intérêts capitalistes refleurissent. Le sieur Lefaucheux appelle à l'investissement des capitaux en Indochine, tandis que l'armée colonialiste ce renforce sur des positions plus favorables pour reprendre la lutte contre le peuple vietnamien.

Où se trouve donc, dans le pacte de Genève, la victoire populaire tant annoncée par les dirigeants du P. C. et leurs suiveurs ?

Elle ne se trouvera que dans l'application de nos exigences toujours valables :

● RETRAIT DU CORPS EXPEDITIONNAIRE D'INDOCHINE !

● INDEPENDANCE DES PEUPLES COLONIAUX !

P. MORAIN.

Les bienfaits DE LA colonisation

Le général Erskine, commandant en chef anglais en Afrique orientale, a annoncé au cours d'une conférence de presse, que depuis la proclamation de l'état d'alerte au Kenya, 260 Mau-Mau ont été abattus pour chaque civil européen tué.

Voilà la plus belle démonstration de la grandeur de la civilisation occidentale, bourgeoise et policière. On extermine des populations entières qui n'acceptent pas l'expropriation et la soumission aux colons, après avoir été parquées dans des réserves.

Suivant l'exemple de la grande « démocratie » américaine qui anéantissait les Peaux-Rouges, les colons anglais et leur police assassinent les Mau-Mau coupables d'avoir refusé l'esclavage. Ces peuples réputés « sauvages » ont des méthodes de combat moins cruelles que celles d'Hiroshima et de la terreur atomique.

La lutte des peuples coloniaux pour leur indépendance est une étape vers la Révolution sociale pour le communisme libertaire!

G. SIMON.

CE SONT LES FLICS-BOURREAUX que les Cours d'assises mettent en accusation

PROCES Deshays, procès Julien, de nouveau les flics tortionnaires sont démasqués. Rien de neuf sans doute, mais la torture, accessoire normal et indispensable de la justice bourgeoise, n'avait jamais été si bien reconnue publiquement. Et cette fois, l'indignation monte de toutes parts : les travailleurs ne sont plus les seuls à savoir ce que valent les « cognes » et les « bourriques » : la vertueuse « Aurore », l'académique « Figaro », le calme « Parisien » sont obligés eux aussi de mettre en accusation les procédés de la police.

Le docker Deshays, après quatre ans de travaux forcés, se voit reconnaître innocent : pourtant il avait tout avoué après les épouvantables sévices des gendarmes ! Mais la « société » ne lâche pas si facilement sa poie : l'avocat général reproche maintenant à Deshays d'avoir avoué. Pour un peu, on le condamnerait pour outrage à magistrat...

Dans l'Orne, les jurés condamnaient le 16 février 1950, à dix ans de travaux forcés, Henri Julien, accusé par sa femme, sans preuves, mais il avait passé des aveux : il a dit lui-même : « Il y avait trois jours que je n'avais rien mangé ! Les gendarmes m'ont frappé à coups de gourdin et de chaussures à clous. Ils m'ont plongé la tête dans un baquet d'eau glacée. Ma femme me poussait à avouer. J'étais à bout. Je ne savais plus ce que je faisais. Ils m'ont tendu une feuille et j'ai signé... Voyez, ils m'ont cassé deux dents ! » Il s'était rétracté devant le juge d'instruction qui ne voulut rien entendre !

Ce ne sont pas les seuls gendarmes ou les seuls flics de la P.J., que les cours d'assises mettent aujourd'hui, bien malgré elles, en accusation : ce sont aussi très souvent les juges et les procureurs.

*

Ces mêmes juges et procureurs qui firent tout, par contre, il y a quinze jours, pour faire acquitter Marguerite Marty. C'est que, cette fois, il ne s'agissait pas d'un docker, d'un travailleur durement exploité : il s'agissait de Marguerite Marty, amie des policiers espagnols, saluée sous l'occupation par les gendarmes allemands lorsqu'elle se rendait en Espagne, secrétaire des Jeunesses catholiques et amie du curé de Dorres, auteur de deux au moins des lettres anonymes visant à innocenter cette femme que la haute bourgeoisie perpignanaise vint soutenir.

La justice bourgeoise, l'odieuse justice de classe sait réprouver les méthodes policières lorsqu'il s'agit de tirer d'affaire l'un des siens comme Marguerite Marty. Quand il s'agit d'un docker comme Deshays, le ton change déjà.

Celui de la presse aussi.

Mais lorsqu'il s'agit des tortures plus atroces encore infligées chaque jour à des centaines d'hommes, EN AFRIQUE DU NORD et dans les autres colonies, **alors les cours d'assises sont muettes et la Presse ne sait plus rien.**

Notre mépris, notre haine de leur haine, nous devons faire en sorte que tous les travailleurs les ressentent. C'est un véritable boycott des chats-fourrés et des flics-bourreaux qu'il faut déclencher. Que demain, pas un travailleur, pas un homme digne de ce nom n'accepte l'idée même de considérer le flic comme autre chose qu'un S.S., qu'un bourreau en fait ou en puissance.

Un réflexe : leur cracher dans la gueule !

COURSAN.

LES COMMUNISTES LIBERTAIRES SONT ALLES A WAGRAM PROCLAMER, AU NOM DE LA CLASSE OUVRIERE :

Les fascistes, à la poubelle !

LE vendredi 28 janvier, à 21 h., se tenait, salle Wagram, un meeting organisé par le « Rassemblement National », groupement néo-fasciste, présidé par le sieur Tixier-Vignancourt. Au cours de cette réunion, où la fine fleur de la droite (de RIVAROL à ASPECT DE LA FRANCE) était présente, un groupe de communistes libertaires a violemment manifesté son opposition aux mots d'ordre répressifs prônés par les factieux.

Des tracts furent lancés, dénonçant le colonialisme et réclamant la libération de Messali Hadj et des emprisonnés, ainsi que la cessation de la répression.

Différents orateurs fascistes tentèrent d'exalter un chauvinisme et un patriotisme « ultra », de même que la nécessité d'un régime totalitaire « à la Pétain ». Ils affirmèrent une soi-disant « fidélité » des populations algériennes et leur prospérité jusqu'en 1945.

L'orateur fut alors interrompu par un membre de la Fédération Communiste Libertaire :

« LE PEUPLE ALGERIEN EST EXPLOITE DEPUIS CENT VINGT-CINQ ANS ET NON DEPUIS 1945. VIVE L'INDEPENDANCE DES PEUPLES COLONIAUX ! »

Des cris jaillissent du fond de la salle :

« INDEPENDANCE DES PEUPLES COLONIAUX ! RETRAIT DU CONTINGENT D'AFRIQUE DU NORD ! A BAS LE FASCISME ! »

Les nervis aux mines d'assassins se précipitent sur nos camarades ! Une bagarre violente s'ensuit dans les couloirs. Chaises et tables volent en éclats et deviennent autant d'armes contre les hommes de main dont plusieurs ont bientôt le visage ensanglanté !

Signalons que ces nervis seraient commandés par un certain « Charlet », bien connu dans les milieux de « Paix et Liberté ».

Le groupe des Communistes Libertaires se replie en rangs serrés, sans un seul blessé, au chant de « L'Internationale », ce qui déclenche l'intervention de la police qui, malgré une charge au pas de course, ne put cependant appréhender aucun de nos camarades.

Il convient de rappeler l'urgence d'un regroupement des forces antifascistes afin que soient balayés à jamais les ramassis d'ex-collabos, royalistes, pétainistes et gaullistes qui constituent aujourd'hui les ligues d'extrême-droite.

P. PHILIPPE.

Comité de lutte contre la RÉPRESSION COLONIALISTE

ADRESSE :

P. PHILIPPE, 219, rue de Crimée, PARIS

COMMUNIQUE DE PRESSE

LE COMITE DE LUTTE CONTRE LA REPRESSION COLONIALISTE se félicite de l'ampleur de l'émotion soulevée dans l'ensemble de l'opinion par les récentes révélations concernant les activités criminelles des différentes polices régnant en Algérie et dans toute l'Afrique du Nord.

Le COMITE DE LUTTE CONTRE LA REPRESSION COLONIALISTE appelle tous les anticolonialistes à rejoindre ses rangs et à appuyer son action.

Le COMITE DE LUTTE CONTRE LA REPRESSION COLONIALISTE a déjà reçu l'adhésion des organisations suivantes : FEDERATION COMMUNISTE LIBERTAIRE, PARTI COMMUNISTE INTERNATIONALISTE, COMITES DE DEFENSE SOCIALE ET D'ENTR'AIDE, des sections du MOUVEMENT DE LIBERATION DU PEUPLE, de la JEUNE REPUBLIQUE, des groupes des AUBERGES DE LA JEUNESSE, des militants de l'U.J.R.F., de la C.G.T., de la CONFEDERATION NATIONALE DU TRAVAIL et différentes personnalités dont Daniel GUERIN et André MARTY.

*

Le Comité informe tous les camarades qu'il a édité des listes de souscription qui sont à la disposition des collecteurs. Ecrire : Philippe, 219, rue de Crimée, Paris-19e.

COMITES LOCAUX :

Comité local du 13e arrt de Paris

Travailleurs du 13e arrondissement, le Comité de Lutte contre la Répression Colonialiste vous invite à participer nombreux à sa

REUNION PUBLIQUE

LE VENDREDI 11 FÉVRIER 1955
A 21 HEURES
CAFE DE LA MAIRIE
2, PLACE D'ITALIE

MACON :

Nos camarades se souviennent qu'un Comité avait été constitué à Mâcon (« Lib. » n° 410 du 23 décembre 1954).

Le Parti communiste français avait délégué un représentant qui avait pratiquement donné l'adhésion de sa section.

Malheureusement depuis, les dirigeants de ce parti, partisans de la « Paix française en Algérie », ont cru bon de tenter de saboter l'action du Comité, par une campagne innommable dans leur presse régionale et ceci, malgré l'opposition d'un grand nombre de leurs militants de base, sincèrement anticolonialistes.

Les militants anticolonialistes de Mâcon posent une question aux dirigeants du P.C. : qui provoque la division de la

(*Suite page 2, col. 6.*)

NOUVELLES SUR LA LUTTE EN AFRIQUE du NORD

Algérie

● *L'opération « Violette »* se solde par un échec complet. L'aveu officiel : après 48 heures de ratissage dans les djebels *Tiza* et *Fouchi*, les troupes sont exténuées et « cette fois aucun contact n'a été obtenu avec les rebelles... ».

● Lourdes peines à *Guelma* : 10 ans de prison, 10 ans d'interdiction de séjour, 10 ans de privation de droits civiques, 200.000 francs d'amende à Kaddour Benazzo, conseiller municipal, et à plusieurs autres condamnés.

● Les campagnes contre les sévices policiers portent : une information judiciaire est ouverte pour *sévices et séquestration arbitraire*. Mais il ne faut pas que l'enquête imposée par l'opinion publique à Mitterrand reste lettre morte. Poursuivons notre campagne avec énergie !

Maroc

● Le tribunal militaire a rendu son verdict dans le procès des 9 résistants marocains. 3 ont été condamnés aux travaux forcés à perpétuité. 70 années de travaux forcés et 6 ans de prison ont été prononcés contre les 6 autres.

Devant l'ampleur de l'arbitraire, Me Jean-Charles Legrand, avocat des Résistants, a décidé d'arrêter sa plaidoirie. Il a déclaré en substance : « *Je considère que la défense des Marocains devant le tribunal militaire est devenue impossible pour moi et dans tous les cas inutile. La présence à la barre de l'avocat ne doit pas être un simulacre.* »

● 21 détenus politiques se sont évadés de la prison de Mogador (Maroc) en emportant 3 mitraillettes, 7 mousquetons et 1.000 cartouches.

La bourgeoisie a lâché 2.000 de ses chiens (C.R.S., gendarmes, etc.) pour donner la chasse à ces héroïques résistants.

« JEUNE REVOLUTIONNAIRE »
N° 8 (Février) va paraître
ABONNEZ-VOUS !
6 mois : 100 fr.; 1 an : 200 fr.
C.C.P. « Jeune Révolutionnaire » Paris 11.772-56.

Postiers, en avant vers la grève !

MERCREDI 1er février, s'est tenu à la Bourse un meeting des P.T.T. organisé par les Fédérations Autonomes et C.G.T. Portes, de la Fédération Autonome, et Frischmann, de la Fédération Postale C.G.T. ont pris la parole.

Portes insiste sur la nécessité de réaliser **l'unité à la base** afin de contraindre les directions syndicales à faire taire « les querelles de boutiques ». Il affirme avec énergie l'urgence d'une lutte au moment de la discussion du budget des P.T.T. le 8 février, par une **grève de 24 heures.** Il faut se battre, dit-il, « mais les postiers ne veulent plus combattre pour que seuls les cadres obtiennent 50.000 à 60.000 francs d'augmentation ! » Il faut « **choisir entre la base et la hiérarchie** ». Le plus urgent est de satisfaire la base, affirme Portes. Il termine en demandant à tous de multiplier les pressions sur les syndiqués et responsables locaux F.O. et C.F.T.C. Il est chaleureusement applaudi.

Ensuite Frischmann fait le bilan des « victoires » obtenues grâce aux « nouvelles fermes d'action » : budget repoussé, unité en progrès... Il insiste sur l'unité réalisée par les agents des lignes et services techniques dans de nombreux centraux de Paris et province. Il demande aux postiers d'adresser à toutes les fédérations des pétitions pour l'unité au sommet.

Répondant enfin à Portes, il affirme que la Fédération Postale a toujours défendu les « petites et moyennes catégories », mais que l'augmentation des cadres supérieurs (les « hauts cadres supérieurs » selon son expression) est inévitablement accordée par le gouvernement pour renforcer son autorité ! Frischmann termine en demandant dans chaque service des accords d'unité, des délégations et des pétitions à toutes les centrales. L'action doit se poursuivre jusqu'à la grève de 24 heures.

Finalement, un ordre du jour s'inspirant de la position de Frischmann, sans consigne précise de grève est adopté. Frischmann profite habilement de l'arrivée d'un militant C.G.T. de Nancy, Lacaze, sanctionné par le conseil central de discipline, pour réchauffer l'ambiance : Lacaze prend la parole, sous les applaudissements chaleureux des postiers debout.

Ce meeting nous éclaire sur l'altitude des dirigeants syndicaux. Seul, Portes a su traduire la volonté de la base qui s'élève contre les augmentations hiérarchisées ; regrettons qu'il n'ait pas exprimé son point de vue avec netteté : il fallait poser clairement le principe d'une augmentation uniforme. Frischmann s'est montré fin manœuvrier en insistant sur la nécessité de l'unité au sommet et en jouant sur les mots : défendre les « petites et moyennes catégories » signifie en effet défendre la hiérarchie ! Il est clair que la C.G.T. craint l'unité qu'elle ne contrôlerait plus, et pour cela préfère des mots d'ordre vagues. Quant à F.O. et à la C.F.T.C., leurs dirigeants poursuivent leur travail de sabotage systématique de toute action ouvrière.

Postiers de la base, c'est à vous d'imposer à vos délégués et responsables de toute appartenance, des revendications claires et efficaces : prime de 20.000 fr, **augmentation uniforme de 10.000 francs** par mois (suivant l'exemple des cheminots de Villeneuve-Saint-Georges), augmentation des effectifs, revalorisation des indemnités, levée de toutes sanctions.

Pour remporter la victoire que nous étions prêts d'obtenir en août 1953, une seule arme efficace : la **grève jusqu'à satisfaction !**

Un secrétaire C.G.T.

Urbanisme et reconstruction

Un scandale qu'aucun parti ne dévoile

LES députés viennent de discuter du budget de la Reconstruction. Ce débat durait depuis plus d'un mois avec des intermittences dues aux vacances parlementaires. S'il s'était agi de voter des budgets pour la répression en Algérie, ces édiles n'auraient pas flâné.

La montagne a accouché d'une souris. 130 milliards sont affectés à la construction, dont 25 milliards pour une construction industrialisée de logements, 70 milliards pour les H.L.M. à mettre en location et 35 milliards pour les H.L.M. destinés à l'accession à la propriété; à peine 5 % du budget total, en comparaison du budget de la guerre qui atteint, avec les à-côtés, plus de 40 %.

Ce budget de la construction n'est seulement qu'un prêt consenti par l'Etat par l'intermédiaire de la Caisse des Dépôts et Consignations aux différentes sociétés agréées par les Pouvoirs Publics. Ainsi, ce geste si large d'après les soutiens du gouvernement, ne coûte rien à l'Etat, mais beaucoup aux contribuables locataires. Car d'après l'arrêté du 8 février 1954, les avances faites par l'Etat en faveur de la construction a fixé le taux d'intérêt du prêt 1 % pour la construction à location simple et amortissable en 45 ans et 30 ans pour celle accessible à la propriété.

Constatons une modicité du taux de l'intérêt et un amortissement de longue durée. En 1953, nous avons, chiffres en mains, un prêt de 75 milliards consenti aux différents organismes H.L.M. pour 40.000 logements, ce qui fait 1.875.000 fr. en moyenne par logement tous frais compris. La location annuelle de ces logements est au minimum de 100.000 fr. par an, plus les charges. Ce qui fait qu'en 20 ans, les sociétés privées réalisent sur le dos des locataires un amortissement total des fonds engagés et que 25 ans leur sont alloués en supplément pour le remboursement du prêt avancé par l'Etat, pendant lesquels le bénéfice global atteindra le chiffre de 100 milliards.

Et aucun député, aucun parti politique n'a dévoilé le scandale et ce n'est pas parce que le parti communiste a voté contre le budget de la Reconstruction, vu sa modicité, qu'il a dévoilé les dessous de la bonne aubaine des sociétés de construction sur les crédits alloués par l'Etat et avec toute la complicité de celui-ci.

L'Etat démontre une fois de plus son asservissement aux classes possédantes, aux privilégiés. Nous ne croyons pas que la question logement puisse se résoudre dans le cadre même du régime. Car notre but en cette matière se fixe sur la propriété collective de tous les immeubles sous le contrôle des assemblées communales, et avec l'aide effective des comités d'immeubles.

L'Etat ne peut en aucune manière se diriger vers cette évolution. Permettre pareil bouleversement et penser qu'il puisse abandonner du lest, c'est avoir une conception de l'Etat bien utopique.

Robert JOULIN.

Le Libertaire poursuivi

(Suite de la première page.)

risent de la liberté de pensée. Mais une pensée à qui l'on interdit de s'exprimer, de se faire entendre, ce n'est pas ça la liberté.

Au fond des prisons, dans les camps de concentration des millions d'hommes sont morts torturés parce qu'ils aspiraient à plus de liberté. En leur nom nous écrivons aujourd'hui :

BAS LES MASQUES, Messieurs les démocrates-fascistes. Assez de lâcheté, cela d'ailleurs vous va très mal dans votre rôle de politicien... Jouez franc-jeu ! Que risquez-vous désormais ? Une Chambre ou un Sénat de séniles avancés sont prêts à vous accorder l'absolution, après l'étranglement de la presse libre et révolutionnaire.

Mais n'oubliez pas que les travailleurs lutteront par tous les moyens contre l'arbitraire policier.

A bas la dictature fasciste !

Vive la liberté de la presse !

Règlement de Comptes

(Suite de la première page)

ces à l'échelon national et les déclarations de J. Chevallier, d'un conseiller municipal à Alger, ainsi que de la majorité des membres repentis du deuxième collège à l'Assemblée Algérienne contre les illégalités, actes arbitraires, procédés inhumains utilisés contre les détenus, l'exagération des peines, etc.

Est-ce qu'un vote de méfiance, en faisant tomber Mendès va redonner l'avantage aux ultras qui ont dépêché une délégation des maires à Paris intriguant et réclamant un renforcement de la répression ? La position des néos semble être solide et Mendès pourrait recueillir les avantages de son dispositif de guerre.

Mais le peuple algérien, le véritable intéressé est resté hors du jeu. Il assiste silencieux aux luttes des clans. Mitterrand, le chef de celui qui veut faire cesser « généreusement » les tortures, déclare que grâce à ses soins jamais autant de troupes n'avaient été envoyées en Algérie.

Le peuple algérien voit remplacer Léonard, celui qui menaçait des foudres de la répression ceux qui ne dénonceraient pas « les hors-la-loi », par un membre de l'ex-R.P.F. dont le chef présidait à Alger en 1945 le massacre des 45.000 victimes du Constantinois.

Il assiste à la lutte des coteries qui sont entièrement d'accord sur le fond, à savoir : écraser la révolte du peuple algérien afin de perpétuer la surexploitation.

La vigilance ne doit pas se démettre devant de nouvelles réformes qui, grâce à la complicité d'une nouvelle bourgeoisie (1) sont destinées à redonner de la force au colonialisme dont les jours sont comptés et à rompre le front de lutte entre les trois peuples nord-africains qui ne doivent désarmer qu'après l'obtention de l'indépendance totale qui permettra aux travailleurs de s'engager aux côtés des travailleurs du monde sur la voie de la Révolution sociale vers la société sans classes et sans Etat.

FERNAND (M.L.N.A.).

(1) Voici la conclusion d'un article sur les réformes paru dans le journal quotidien communiste : « Il dépend de nous que celles qui sont bonnes et qui sont à l'état de projet entrent dans la vie. Ce sera un pas réel accompli. Ce sera un tremplin vers d'autres victoires ».

Le gérant : Robert JOULIN

Impr. Centrale du Croissant
19, rue du Croissant, Paris-2e.

GROUPE 14e

Travailleurs et lecteurs des 13e, 14e, 15e, vous êtes invités à une réunion d'information sur la F.C.L. sous l'égide du groupe du 14e

MERCREDI 9 FEVRIER, 21 H.
CAFE CHANTECLAIR
64, AV. DU MAINE

Perspectives actuelles de la F.C.L.

TRAVAILLEURS AU COMBAT

EN FRANCE

TRAMINOTS

Une grève de 24 heures a été observée le lundi 30 janvier, en signe de protestation contre le décret-loi du 14 septembre dernier, visant au grignotage du régime de retraite. L'arrêt a été total dans de nombreuses villes de province.

SECURITE SOCIALE

Les employés de la Caisse d'Allocations familiales de la rue Viala à Paris se sont mis en grève à nouveau, samedi matin. Ils réclament « l'autonomie de gestion des organismes Sécurité sociale ». A Marseille et à Bordeaux l'agitation couve.

ENSEIGNEMENT

Les étudiants de l'enseignement agricole ont fait grève jeudi dernier. L'insuffisance des crédits alloués en est la cause, et remarquons que : « la bourse d'un étudiant agricole est de 37.000 fr. annuellement, pour 90.000 fr. à l'enseignement technique, industriel et commercial ».

DOUANES

Au bout de 48 jours de grève du zèle, le Gouvernement se refuse toujours à toute augmentation des traitements. Les pertes subies par le Trésor pour janvier 1955 s'élèvent à 5 milliards 600 millions de francs. L'action totale serait envisagée par les syndicats.

TEXTILES

Aux chemiseries de l'usine Rousseau, appartenant au trust Boussac, 800 ouvrières viennent de prendre conscience de leur force et ne veulent plus des salaires de misère; pour la première fois, elles viennent d'entrer en grève : l'action dure depuis plus d'une semaine. La solidarité financière s'organise, et d'autres usines se tiennent prêtes à débrayer...

DANS LE MONDE

CANADA

Aux usines automobiles Ford, de Toronto, les travailleurs ont obtenu une augmentation de salaire de 11 cents, après 110 jours de grève.

RHODESIE

Le mouvemen de grève dans les mines se poursuivent, et les fédérations syndicales ont rejeté l'ultimatum des patrons colonialistes « leur enjoignant de reprendre le travail sous peine d'être licenciés » !

ANGLETERRE

Une fraction des cheminots, 120.000 seulement, a obtenu des augmentations de salaires. La lutte reprendra, car les mesures de revalorisation des salaires ne touchent qu'une minorité des 500.000 cheminots.

BELGIQUE

« La semaine de 40 h. en 5 jours » c'est la revendication qui prend forme et que réclament les ouvriers belges et que, comme nous, ils arracheront dans la lutte.

ITALIE

Au port de Gênes, les 2.500 grévistes poursuivent la lutte et le trafic maritime s'en ressent grandement.

M. MULOT.

TRAVAILLEURS
adhérez à la
FÉDERATION COMMUNISTE LIBERTAIRE

Des Correspondants du " LIB "

Conjuration de la Direction Générale de l'Assistance Publique et de l'Eglise

Contre les travailleurs des Hôpitaux

LE groupe F.C.L. des Hôpitaux de l'A.P. du département de la Seine est écœuré de voir le silence quasi-complet des syndicats et de tous les partis politiques à ce sujet.

Evidemment, la C.G.T. dénonce bien souvent dans le journal syndical « L'Action Hospitalière » le manque de personnel, le manque de lits, le manque de maisons de Retraites, de Crèches, de Sanas, etc.

Quant aux autres syndicats n'en parlons pas ; ils sont archi-minoritaires à l'A.P. D'ailleurs la C.F.T.C. des hôpitaux, syndicat patronal, a ses petites entrées à la Direction Générale et à la Préfecture de la Seine. Le drapeau jaune est bien leur emblème ; le personnel ne peut et ne doit pas compter sur les Senné, Talec, Mlle Brêche et consort, responsables C.F.T.C. pour voir améliorer son sort.

Leur position est parfaitement logique, car les dirigeants C.F.T.C. sont au service de l'Eglise et du capitalisme.

Aussi les militants F.C.L. de l'A.P. pensent que l'opinion publique doit être alertée et que la position cléricale et réactionnaire de la Direction générale de l'A.P. et de l'ensemble du Conseil municipal de Paris doivent être dénoncées.

Le public de la région parisienne doit savoir que pour 1954 :

- Plus de 2.000 enfants ont été refusés dans les crèches de l'A.P. faute de place.
- Qu'il manque 8.000 infirmières dans la Région Parisienne.
- Que les hospices et hôpitaux parisiens sont archi-combles.
- Que, de ce fait, s'il survenait une épidémie, celle-ci deviendrait une catastrophe !
- Qu'il n'y a pas assez de linge de rechange, dans les services de chirurgie en particulier.
- Qu'on refuse, faute de place, des vieillards dans les maisons de Retraite.
- Que l'on voudrait voir fermer les **consultations externes** des hôpitaux, sous prétexte qu'elles coûtent 1 milliard et demi à la Ville de Paris.
- Qu'il faudrait une nouvelle Blanchisserie moderne capable de laver au moins 100 tonnes de linge par semaine.

Comment se fait-il qu'une grande administration qui a été créée pour **soulager** et **venir en aide** au **Public** (Assistance Publique) soit dans un tel pétrin ? *(A suivre.)*

Vu la circulaire administrative de la Seine et de l'A. P., interdisant à un membre du personnel d'écrire dans un journal politique des faits qui se passent dans ces administrations, sous peine de sanctions allant du blâme à la mise à pied et même à la révocation. Ce texte a été rédigé par l'INTER-GROUPE F.C.L. des hôpitaux.

Au Commissariat de l'Énergie Atomique :

Les travailleurs dénoncent la trahison du Syndicat autonome...

18 *janvier* 1955.

Le secrétaire du Syndicat autonome des agents du C.E.A. à M. le Secrétaire d'Etat à la recherche scientifique et au progrès technique.

Monsieur le Ministre,

Vous avez reçu une demande d'interpellation écrite émanant d'un parlementaire communiste à la suite de l'envoi d'une lettre soi-disant intersyndicale protestant contre le licenciement de deux personnes du service de physique nucléaire du Centre d'Etudes Nucléaires de Saclay.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que cette lettre a été rédigée par le seul syndicat C.G.T. et que le Syndicat autonome qui s'était associé aux protestations relatives *quant à la forme* (1) des licenciements n'a nullement participé à la rédaction de ladite lettre et par conséquent se désolidarise (2) du texte en question.

Ainsi que nous l'avons demandé aux représentants de l'administration du C.E.A., nous nous permettons de vous demander qu'à l'avenir, afin d'éviter le renouvellement de tels incidents, aucune embauche n'ait plus lieu sans que les différentes formalités administratives aient été accomplies de façon définitive (3).

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de notre respectueuse considération (4).

Le secrétaire du Syndicat autonome :
A. DUBOIS.

(1) *C'est nous qui soulignons. Sur le fond des licenciements (crime pour ces deux personnes d'avoir fait de la résistance et d'appartenir à la C.G.T.) le Syndicat américain est d'accord.*

(2) *Evidemment notre syndicat fasciste ignore ce qu'est la solidarité ouvrière.*

(3) *Notre syndicat mac carthyste ne proteste pas contre ces formalités (enquête policière portant au mépris de la Constitution sur le passé politique et syndical du postulant).*

(4) *Tant qu'il y était, le flic de service du syndicat traître pouvait prier le ministre d'agréer l'assurance de son servile dévouement !*

Par la suite le même Dubois (dont on fait les flics) envoya une lettre ouverte, injurieuse, dont certains passages étaient raturés de telle sorte qu'on puisse les lire (voyez l'élégance du procédé), au secrétaire de la C.G.T.

Inutile de préciser que ce M. Dubois avait bien signé les pneumatiques adressés aux députés.

Les travailleurs ne toléreront pas longtemps les provocations de ces individus louches.

Michel HULOT,
du syndicat C.G.T. du C.E.A.

Malaise aux Fonderies de Penhoët

A Penhoët, comme ailleurs, les travailleurs des fonderies sont à la merci du chômage et de diminutions de salaires injustifiées. Ainsi, aux Fonderies de St-Nazaire (Penhoët) les modeleurs et mouleurs se voient retirer une prime de 20 % sur le boni ACQUISE DEPUIS 29 ANS !

Il a même été question de fermer l'usine.

Les travailleurs, alertés, se sont réunis le 21. Une parfaite unité de vues existe entre les travailleurs des trois syndicats. Tout le monde était présent, des employés de bureau aux pontonnières. Une nouvelle réunion devait avoir lieu le 31.

Les travailleurs qui sont à 40 heures feraient l'objet d'un chantage de la part de la direction, s'ils se mettaient en grève : mise à la porte, réembauchage à tarif inférieur ou chômage... les chantiers de Penhoët étant tous dans la main de M. Fould.

Le travail de fonderie est commandé à l'étranger, en Allemagne notamment (que fait-on de l' « intérêt national », Monsieur Fould ?). De plus, les Fonderies qui travaillent à 80 % pour les constructions navales sont exclues des Conventions collectives des Constructions navales.

Et la situation est pire à Rouen, Bordeaux et Nantes !

Les ouvriers des Fonderies sont ainsi amenés à reconnaître que SEULE LA GREVE GENERALE peut faire céder leurs patrons de combat.

Ils se souviennent très bien des luttes d'avril 1950 et d'août 1953.

VIVE L'ACTION UNIE ET GENERALE DES TRAVAILLEURS.

Marc PERRAIS,
(correspondant).

INTERGROUPE DU BATIMENT

Les veilleurs de chantiers

Une profession qui, dans les Travaux Publics, peut compter comme la plus défavorisée, c'est celle des veilleurs ou gardiens de chantiers (ne pas confondre ces gardiens avec ceux dits « de la Paix », matraqueurs par profession et par vocation!).

Ceux dont nous parlons sont d'honnêtes ouvriers le plus souvent âgés (économiquement faibles), infirmes et mutilés ou encore d'anciens terrassiers malades, qui doivent assurer la sécurité des chantiers en l'absence des travailleurs de jour en vérifiant (quand ils ne les établissent pas!) les barrages et en allument les feux de signalisation des chantiers. Ce qui représente en hiver un horaire de 16 h. au moins et par tous les temps. **Il est vrai qu'ils sont censés avoir une baraque et du chauffage** (souvent un brasero défectueux!) **et ne faire que quelques rondes...**

Mais parfois aussi, ils se voient dans l'obligation de porter sur leurs vélos un matériel d'allumage et de barrage pour un chantier qui dure une nuit (notamment ceux des entreprises travaillant pour le gaz) et le jour venu de repartir pour un autre chantier en cours, et ainsi de suite...

Tout ce boulot pour un salaire de 1.000 fr par chantier (sans la retenue des Assurances sociales) et de 2.000 fr. les jours de fêtes et les dimanches !

Quand à la continuité du travail il arrive qu'un veilleur se trouve parfois un mois sans avoir un chantier à garder.

Mais à tout cela il y a des causes et partant des remèdes. Nous en reparlerons une autre fois, ainsi que les méthodes d'exploitation dont usent ces messieurs du patronat pour mieux affamer et nous réduire à l'impuissance (du moins ils le croient !). Mais les travailleurs commencent à y voir clair et le jour est proche où leur nombre, croissant sans cesse davantage, ils viendront réclamer leur dû avec des manches de pioches !

(Correspondant de l'Inter-groupe.)

Souscription anti-colonialiste

LISTE No 52	
Mourier André	500
Mourier M.-L.	200
Mourier G.	100
Mourier R.	300
X...	100
Total	1.200

LISTE No 9	
Laure	50
Revallo	60
Mabok	50
Ramet	200
Kiki	100
Bailly	100
Lavorel	100
Defairo	40
Total	700

LISTE No 111	
Veffond	100
Syndicat C.N. T. P.T.T.	600
Syndicat C.N. T. Bois	1.000
Total	1.700
G.A.A.P. Firenze	1.000
Baston Luigi	500
Lires	1.500
En francs	850
Total	5.550
11.000 lires	6.063
Total précédent	80.750

Vapaille	200
Groupe de Narbonne	100
Poncet	100
Raymond	1.000

LISTE No 65	
Girard	500
Lattelais	500
Pétro	500
1 aj. de Rouen	50
Jacques	50
Un espérant	50
Roger	100
Sat	50
Henri	100
Véron	100
Total	2.000

LISTE No 66	
Boucher	200
Maillet	50
Tardon	50
Cardon	50
Naga Maziz	50
Blivet	100
Total	500
Roche	300
Goby	500
Laval	500
Total	10.550
11.000 lires	6.063
Total précédent	80.750
	97.363

En avant pour les 100.000

Ils ont peur

Après les magnifiques grèves des transports et dockers anglais, conservateurs et travaillistes reculent devant une menace de grève des cheminots.

A leur tour les employeurs du bâtiment reculent.

Il aura suffi que plus d'un million de travailleurs anglais du bâtiment n'attendant pas le printemps, revendiquent le jeudi 13 janvier une augmentation de 4 pence (16 francs), pour qu'aussitôt il soit prévu un examen de la question par le conseil national mixte de cette industrie.

L'on sent à travers tout cela la peur du patronat et de l'Etat anglais. Les travailleurs des docks ont servi par leur grève tout le prolétariat anglais et celui de toutes nations par l'exemple qu'ils ont donné et par l'affaiblissement d'un capitalisme s'organisant internationalement.

Travailleurs anglais, bravo ! Mais attention qu'à force de conférences et de commissions, le patronat anglais se rassure peu à peu.

Travailleurs du bâtiment payés dans la région londonienne à 3 sh. 10,5 pence de l'heure (185 francs), manœuvres à 3 sh 5 p. (167 francs), l'action des dockers vous a servis. Nous sommes certains que vous ne vous endormirez pas sur des travaux de commissions mixtes mais que, s'il le faut, la grève illimitée du bâtiment sera à son tour déclenchée. La peur chez l'ennemi ne se perpétue que par l'action directe.

Votre victoire sera une victoire de plus sur le capitalisme international.

Travailleurs français du bâtiment et des travaux publics, qu'attendons-nous pour nous engager à fond dans la lutte ? Faisons que la journée traditionnelle revendicative au début du printemps se transforme en grève illimitée.

Inter-groupe F.C.L.
Bâtiment et T.P.

NOTA. — Ecrire : Groupe du bâtiment F.C.L., 145, quai de Valmy, Paris-10e.

Service de Librairie

Collection :
« Les grands dramaturges »
(Le volume 390 fr.)

MOLIERE
BRECHT
LORCA
BUCHNER

SUR COMMANDE :

Vient de paraître :

« Kinsey et la sexualité », par D. Guérin (450 fr.).

« Poèmes pour les ouvriers », par L. Rocher et J. Charpentreau (150 fr.). Port en sus : 10 %.

*

Nous rappelons que le Service de Librairie du « Libertaire » peut faire parvenir n'importe quel ouvrage sous un délai de 5 jours pour les livres courants.

Comités Locaux

(Suite de la première page)

classe ouvrière et à qui profite cette division, si ce n'est aux impérialistes et aux gros colons ?

Les travailleurs de Mâcon répondront tous facilement à cette question. Ceux qui essaient de salir les militants ouvriers et révolutionnaires ne peuvent qu'être de mèche avec la bourgeoisie.

En attendant, malgré les manœuvres des colonialistes, la lutte s'étend et progresse !

Travailleurs mâconnais, rejoignez le Comité de lutte contre la répression colonialiste !

Louise Michel

— Le 10 janvier dernier, il y a eu 50 ans que la Bonne Louise est morte ! Chacun sait tout ce qu'elle a réalisé dans sa vie de révolutionnaire authentique.

— La propagande tant orale qu'écrite, et la propagande par l'action directe !

— Elle participa aux combats de la Commune comme à toutes les manifestations populaires de révolte de son temps, d'ailleurs. Elle en fut souvent l'instigatrice, de même que, la première, elle préconisa « la grande grève », (grève générale' qu'hélas ! elle n'a pas vu se réaliser). Elle mourut en 1905, à 75 ans, en faisant une ardente tournée de propagande dans le Midi, en faveur de l'Internationale antimilitariste.

— Amie de tous les proscrits, de tous les persécutés, de tous les exploités, et de tous les opprimés (spécialement des peuples colonisés), ce qui la caractérisait surtout, c'était sa bonté infinie envers tous ceux qui souffrent, son intelligence lumineuse, sa franchise confiante envers ses camarades et par-dessus tout : la force de caractère indomptable, allant de l'endurance et l'abnégation jusqu'à l'héroïsme !... On n'en finirait pas d'énumérer tout ce qui rendait i attachante la personnalité de la Grande Louise, et son entraînement à la lutte si contagieux ! Car elle avait foi en la cause du prolétariat, seule cause juste et équitable, et elle lui a dédié sa vie : « J'appartiens tout entière à la Révolution sociale ! »

Lola ROUSSEL.